Décision 17-D-02 du 10 février 2017

relative à des pratiques mises en oeuvre dans le secteur des boules de pétanque de compétition

Posted on: 10 février 2017 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (auto saisine)
Dispositif(s)	Sanction pécuniaire
Procédure(s)	Transaction
Entreprise(s) concernée(s)	La Boule Obut

Lire

le texte intégral de la décision
109.1 Ko

le communiqué de presse